

Mammifères marins : c'est le moment de les observer

Des règles à respecter pour ne pas déranger les dauphins

L'été est là, les beaux jours arrivent... C'est le temps des balades le long de notre beau littoral normand, de pratiques sportives marines, des sorties en bateau au fil de l'eau.

Avec de la chance, pour pourrez peut-être tomber nez à nez, au cours de vos loisirs, avec un groupe de grands dauphins, des marsouins vifs comme l'éclair, des phoques sur leur reposoir, ou peut-être même des globicéphales ou des baleines, qui sait ?

Une fois la surprise et l'émerveillement passés, n'oubliez pas que ces animaux sont des espèces protégées qu'il convient de ne pas déranger. Il est donc très important de respecter un code de bonne conduite.



En mer :

- Restez à distance des animaux.
- Ne vous dirigez jamais sur eux à vive allure, ne les poursuivez pas, ne coupez pas leur trajectoire.
- Évitez tout changement brutal de vitesse ou de direction.
- Éviter de taper sur la

coque du bateau en espérant les attirer.

- Ne cherchez ni à les toucher, ni à nager avec eux : ce sont des animaux sauvages, potentiellement dangereux pour l'homme.

- N'imposez pas votre présence trop longtemps.

Si vous rencontrez un phoque sur la plage, n'essayez surtout pas de l'approcher, il peut mordre. Si vous touchez un jeune, sachez que sa mère l'abandonnera.

Le GECC propose gratuitement une affiche qui illustre avec humour ces quelques règles de bonne conduite. N'hésitez pas à la demander !

Bel été en compagnie des mammifères marins !

Groupe d'étude des cétacés du Cotentin. 02 33 10 22



Ayez le réflexe « OBSenMER »

Vos observations sont précieuses, elles font avancer la connaissance sur milieu marins. C'est pourquoi, n'hésitez pas à les signaler grâce à l'application gratuite OBSenMER, téléchargeable

sur Google play ou App Store. Enfin, si vous rencontrez des mammifères marins échoués morts, ou en difficulté, contactez le Réseau National Echouage au : 05 46 44 99 10.